

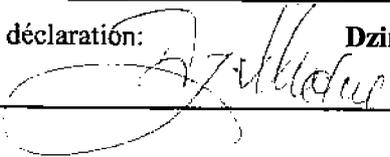
ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– CONFIRMATION DE REFUS PROVISOIRE TOTAL –

Règle 18ter(3)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a envoyé au Bureau international une notification de refus provisoire total et, toutes les procédures devant cet Office étant achevées, l'Office confirme à présent le refus de protection de la marque pour tous les produits et/ou services.

I.	Office qui envoie la déclaration: OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETONIE Citadeles iela 7/70 LV 1010, Riga LETONIE	Téléphone +371 67099605 Télécopie +371 67099650
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1517011	
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): Carl Zeiss Vision UK Ltd 22 Gas Street Birmingham B1 2JT GB	
IV.	La protection de la marque est refusée pour <u>tous</u> les produits et/ou services.	
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:	 Dzintra Medne
VI.	Date:	08.02.2021